

Guide utilisateurs et utilisatrices du campus numérique FORSE

Table des matières

FORSE, autoformation et accessibilité _____	3
FORSE, autoformation et accessibilité _____	4
Construire une formation accessible à toutes et tous _____	5
L'autoformation : construire son propre cadre d'apprentissage _____	6
Bibliographie _____	9
L'offre de formation _____	10
L'offre de formation _____	11
Licence 3 Formation Ouverte A Distance (FOAD) _____	11
Master 1 Sciences de l'éducation - Campus FORSE _____	13
Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation (ICF) _____	14
Master International Francophone en Éducation et Formation _____	16
S'inscrire _____	18
S'inscrire _____	19
Où et comment s'inscrire ? _____	19
Par quelle plateforme s'inscrit-on ? _____	20
Quels sont les tarifs ? _____	20
L'équipe administrative et pédagogique _____	24
L'équipe administrative FORSE à l'ISPEF _____	25
La gestion de scolarité _____	25
L'ingénierie et coordination pédagogique _____	26
La responsabilité administrative et financière _____	27
L'équipe pédagogique FORSE à l'ISPEF _____	27
La direction des études FORSE _____	27
Les responsables pédagogiques _____	28
Utilisation de la plateforme _____	30
Utilisation de la plateforme _____	31
Outils généraux _____	31
Fonctionnement de la plateforme _____	32
Calendrier _____	36
Calendrier Licence 3 FORSE _____	37
Calendrier Master 1 FORSE _____	38
Calendrier Master 2 ICF _____	39
Calendrier Master 2 MIFEF _____	40
Bibliographie - Publications référant au parcours FORSE _____	41
Bibliographie - Publications référant au parcours FORSE _____	42

A close-up, slightly blurred photograph of a person's hand writing in a notebook. The hand is holding a pen and is positioned over the notebook. In the background, there is a laptop, a glass of beer, and a mug. The scene is lit with warm, natural light, suggesting an indoor setting like a cafe or a home office. The overall atmosphere is one of focused work or study.

**FORSE, autoformation et
accessibilité**

FORSE, Autoformation et accessibilité

Si le campus numérique FORSE se veut innovant dans le domaine de l'apprentissage des sciences de l'éducation, ce n'est pas uniquement dans une dimension technologique. L'utilisation d'une plateforme en ligne comme centre névralgique du dispositif permet effectivement d'avoir accès à de nouvelles possibilités pédagogiques, mais c'est dans la philosophie globale du programme qu'il trouve l'essentiel de son intérêt.

Le campus numérique Formation et Ressources en Sciences de l'Éducation, abrégé FORSE, est un dispositif initié par l'université de Rouen Normandie, l'université Lumière Lyon II par le biais de l'ISEPF, et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED). À l'origine, c'est d'abord l'université de Rouen qui conclut en 1996 un partenariat avec le CNED pour préparer à distance des candidat·e·s au DESS (remplacé depuis par le diplôme de Master) ingénierie de la formation. Les supports pédagogiques sont alors composés de cours en version papier, de temps de regroupements, et dans une certaine mesure, d'un tutorat, forcément limité par les possibilités technologiques de l'époque. En 1998, l'initiative se développe et s'étend en partenaires et en thématiques par l'intégration de l'université Lumière Lyon II et de la licence en sciences de l'éducation. Mais c'est en 2001 que le projet FORSE à proprement parler voit le jour, sur une réponse commune des trois partenaires à un appel d'offre du ministère de l'éducation nationale et de la recherche, « Campus numériques 2001 ». C'est à partir de cette date que le campus numérique présentera une offre complète d'enseignement supérieur en sciences de l'éducation, proposant en Master une orientation vers la recherche comme vers la professionnalisation.

Administré par un comité de pilotage commun aux trois institutions, FORSE a connu de nombreuses transformations, qu'il s'agisse de changements de plateforme, de nouvelles maquettes de cours, de modalités de fonctionnement plus adaptées au progrès technologiques... Aujourd'hui, ce campus perpétuellement dynamique offre la possibilité à des étudiant·e·s de suivre un cursus de Licence 3, Master 1 ou Master 2 en Formation Ouverte À Distance (FOAD) en sciences de l'éducation. Accessible en formation continue comme en formation initiale, il est très prisé des personnes déjà insérées professionnellement, ayant des difficultés d'ordre physique ou ayant une activité importante à gérer en plus de leurs envies de formation (comme une vie de famille par exemple).

La mise en place concrète de ce campus bien particulier nécessite une logistique importante et un temps d'adaptation pour toute personne en ayant l'usage. Ce guide a vocation à vous aider à y voir plus clair et à vous sentir plus à l'aise en son sein le plus rapidement possible, en vous familiarisant avec ce qu'il véhicule en termes de concepts, en vous présentant les différent·e·s acteurs/actrices qui le composent ainsi que les procédures de son fonctionnement. Il s'adresse à tout·e usager/usagère de FORSE, étudiant·e, tuteur/tutrice, enseignant·e, ou personne occupant un rôle pédagogique ou administratif.

Construire une formation accessible pour toutes et tous

Approcher la formation par un cursus à distance permet de bénéficier d'une accessibilité grâce à des modalités s'affranchissant en partie des contraintes liées à certaines caractéristiques de l'apprentissage en face-à-face en classe. Les outils de FORSE sont pensés pour être abordables par toutes et tous. L'image d'une formation universitaire dans le sens commun implique des cours dispensés en un lieu précis et à une heure définie. Manquer ce cours signifie manquer les notions qui y sont abordées, à moins de trouver un·e camarade prompt·e à partager ses notes. Mais même en disposant des cours après coup, les avantages présentés par le contact direct, comme les possibilités de questionnement de l'enseignant·e pour bien appréhender les notions évoquées et éclaircir les points qui ne seraient pas correctement assimilés, feront défauts. Cette présence devient alors un des éléments centraux de la réussite de la formation. Pourtant, les obstacles inhérents à un tel mode de fonctionnement peuvent être nombreux en fonction des situations personnelles des un·e·s et des autres. Il peut être complexe de mener de front une vie de famille et une formation universitaire, ou de suivre l'intégralité des cours lorsque l'on est à mobilité réduite et que les amphithéâtres ou les couloirs de l'université ne sont pas suffisamment adaptés, ou encore d'intégrer précisément l'intégralité des faits énoncés par le·la professeur·e en cours magistral alors que l'on est malentendant·e, même avec appareillage. Enfin, une formation universitaire faite majoritairement sur un campus bâti suppose de devoir abandonner toute activité professionnelle au-delà d'un certain nombre d'heures, ou de devoir renoncer au temps nécessaire à la préparation des cours et des examens. On ne saurait parler réellement d'innovation pour un campus numérique sans prendre en compte tous ces éléments, sans exposer les possibilités qu'il ouvre en termes d'accessibilité.

Tout d'abord, des regroupements sont organisés en présentiel, afin de faire exister une vie de promotion et de favoriser la coopération entre les étudiant·e·s et d'assurer un contact direct avec les enseignant·e·s. Des interactions faisant émerger une dynamique de groupe peuvent donc avoir lieu sur le campus bâti, mais celles-ci sont prolongées par les outils du campus numérique où les agoras et forums permettent l'entraide, les rencontres, ou la réalisation de travaux en commun. Les examens sont aussi organisés sur le campus bâti, afin de garantir autant que possible des conditions d'épreuve similaires et équitables pour toutes et tous. Les convocations aux regroupements et aux examens sont envoyées un à deux mois à l'avance pour permettre à l'étudiant·e d'organiser au mieux sa venue, et les amphithéâtres utilisés sont toujours facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Avantages pour les personnes ayant des capacités visuelles et auditives réduites

Les personnes sourdes et malentendantes pourront bénéficier d'un accès simplifié au campus numérique. La plupart des supports proposés sur la plateforme en ligne sont écrits, et ne supposent donc pas réellement d'avoir un prérequis auditif spécifique. Néanmoins, certains supports peuvent être vidéo ou audio, ce qui suppose, cette fois, une accessibilité en termes sonores. Il est non seulement possible pour la personne malentendante de bénéficier de son propre appareillage,

mais il lui est aussi accessible de rejouer les supports audio pour les comprendre en intégralité, à son rythme. La question qui se pose pourrait alors être relative aux classes virtuelles, qui ont lieu en ligne sur un temps précis. Néanmoins, même après leur réalisation, elles peuvent rester accessibles pour l'étudiant·e et être rejouées en intégralité. Tout est mis en place pour permettre de saisir pleinement les concepts abordés.

Pour les personnes malvoyantes, le site est accessible avec des plages vocales, des synthèses en braille, peut permettre le grossissement des caractères, la navigation par clavier et par écran tactile, etc. En fonction des logiciels d'accessibilité utilisés par la personne malvoyante, le site s'adapte globalement et offre ainsi la possibilité de suivre les cours correctement avec, comme toujours, la prise de temps nécessaire pour la réalisation de chaque action. Comme pour les personnes malentendantes, les supports vidéos peuvent par ailleurs être rejoués, intégrant la possibilité de revenir régulièrement sur des explications qui reposeraient en temps normal sur la présentation visuelle, afin de les saisir dans leur entièreté. Pour ce qui est des personnes daltoniennes, le code couleur utilisé par la plateforme permet d'identifier assez clairement chaque section même avec une perception altérée.

Avantages en termes d'organisation personnelle

Enfin, les études à distance offrent aussi la possibilité d'exercer une activité professionnelle largement chronophage ou de mener une vie de famille. Travailler en parallèle de ses études permet de ne pas interrompre une carrière. Une vie de famille suppose quant à elle une présence contrainte à certaines heures pour s'occuper des enfants, pour remplir un autre travail plus domestique qui n'en reste pas moins une charge importante. L'un et l'autre étant par ailleurs souvent conjugués, le campus FORSE est souvent prisé de personnes en reprise d'études ou ayant une vie active importante, et ce d'où qu'elles viennent dans le monde. Les modalités qu'il propose permettent en effet d'avoir la pleine maîtrise du temps nécessaire à la formation, de pouvoir étudier aux heures de disponibilité afin de bien maîtriser les cours et d'accéder ainsi à un diplôme reconnu. Les regroupements et examens étant prévus à l'avance, l'étudiant·e a par ailleurs une certaine latitude pour organiser son emploi du temps et se rendre à ces temps spécifiques.

En somme, FORSE est un campus ouvrant les sciences de l'éducation à un public qui n'y aurait pas autant accès en d'autres circonstances.

L'autoformation : construire son propre cadre d'apprentissage

L'autoformation, un apprentissage émancipé

Le concept d'*autoformation* est au centre des parcours FORSE. Notion souvent abstraite et abondamment travaillée par de nombreux/nombreuses chercheurs/chercheuses en sciences de l'éducation, comme J. Dumazedier au cours des années 70 en France, G. Pineau (cité par Carré, 1992, p.23) expose qu'elle serait « *la catégorie fourre-tout et résiduelle de l'éducation informelle ou non formelle.*

Le concept même d'autoformation n'est pas clair. Il s'entremêle avec celui d'autodidaxie, d'enseignement individualisé, de tutorat, d'apprentissage expérientiel ». C'est donc par une définition forcément large que nous pourrions mieux identifier ce concept, à savoir un « *Processus par lequel un sujet social apprenant développe de plus en plus de pouvoir sur ses propres moyens de formation.* » (Pineau, 2009, p.84). Cette définition, bien que large, nous apporte des éléments essentiels pour comprendre ce qu'est l'autoformation.

Tout d'abord, c'est une forme de formation qui est **saisie par celui ou celle qui la reçoit**. L'autoformation permet à l'étudiant·e de s'affranchir autant qu'il/elle le peut des normes éducatives véhiculées par l'enseignement d'un contenu pédagogique par un tiers. Bien qu'il soit impossible de n'avoir accès qu'à des ressources purement neutres et factuelles, l'énonciation de ces ressources étant elle-même située dans le paradigme subjectif de l'énonciateur/énonciatrice, c'est une façon pour l'apprenant·e d'avoir plus de contrôle sur la réception qu'il ou elle en fait. C'est par là que le sujet développe « *de plus en plus de pouvoir sur ses propres moyens de formation* ». Comme l'explique Carré (1992), c'est d'abord par l'opposition au modèle scolaire et à l'hétéroformation, soit la formation par autrui, que se définit l'autoformation.

Par ailleurs, c'est aussi là l'occasion pour l'apprenant·e de trouver ses propres ressources de formation. Bien qu'il y ait une part d'autonomie dans les cursus dits en présentiel à l'université, impliquant ainsi la responsabilisation de l'étudiant·e par rapport à sa recherche documentaire, c'est un aspect qui se voit encore davantage souligné par l'autoformation, jusqu'à en devenir l'une des caractéristiques principales. En construisant lui-même sa formation, le sujet est encouragé à trouver ses propres lectures, ses propres ressources médiatiques et à produire ainsi un raisonnement qui lui est propre.

Enfin, cette définition mentionne un « *sujet social apprenant* ». Cette formule n'est pas anodine, puisqu'elle permet de ne pas désigner l'étudiant·e comme existant uniquement dans un temps et un espace limité qui serait celui d'un cours. Au contraire, elle fait le lien entre l'apprenant·e, et sa condition sociale, visibilisant l'idée selon laquelle il/elle viendrait à « *conserver ou à conquérir son emprise sur sa formation* » (Le Meur, 1998, p.108) en étant pleinement conscient·e de sa situation professionnelle et personnelle, et des stratégies qu'il ou elle peut mettre en place pour se former. Ce n'est plus une institution qui décide pleinement de ce qui pourrait être utile ou non à l'apprenant·e, mais l'apprenant·e qui investit ses efforts sur les objets de formation de son choix.

Institutionnaliser l'autoformation pour en développer les outils

Néanmoins, être en situation d'autoformation ne signifie pas s'isoler pleinement dans une tour d'ivoire pour apprendre tout d'un sujet. Même si cette notion est construite en opposition à une vision très institutionnelle de l'éducation, elle peut s'inscrire dans un cadre établi et n'est plus l'affaire d'une pratique marginale.

Ainsi, c'est aussi dans l'autoformation que peut se développer le tutorat, « *considéré*

comme relevant d'un processus d'assistance de sujets plus expérimentés à l'égard de sujets moins expérimentés, susceptible d'enrichir les acquisitions de ces derniers. » (Berzin, 2009, p.3). C'est, comme l'explique Hiemstra (cité par Carré, 1992, p.23), l'occasion de mettre en place un « contrat pédagogique » entre un·e apprenant·e et un·e formateur/formatrice amenant l'étudiant·e à se rendre de plus en plus responsable de ses propres choix pédagogiques.

Dans le cadre du campus FORSE, le tutorat est un aspect central. Les formations disposent d'espaces dédiés, de groupes encadrés, de mémoires suivis, afin d'offrir un réel appui à l'apprentissage. Les encadrant·e·s de cette formation permettent de combler les lacunes qui peuvent compliquer la pleine maîtrise des concepts abordés, ce sont des « facilitateurs/facilitatrices » pédagogiques et non des enseignant·e·s au sens strict du terme.

L'institutionnalisation de cette autoformation par le biais du campus numérique FORSE suppose aussi l'impulsion d'une réelle communauté étudiante, en mesure de coopérer et de dialoguer par l'usage d'outils numériques ou en face-à-face. Des relations entre les différent·e·s apprenant·e·s, découle alors une circulation de savoirs et de pratiques nécessaires au développement de compétences et de connaissances en sciences de l'éducation. En s'accordant sur un objet d'étude, le sujet apprenant alimente sa formation des relations sociales, construit sa connaissance et participe à la construction de celle de ses camarades de promotion, afin de tirer le plus grand potentiel possible de cet espace de développement.

Enfin, au-delà de tous les supports institutionnels développés, l'autoformation est aussi un moyen de soutenir une pratique de formation qui, bien qu'elle tend à être davantage reconnue, suppose souvent l'acquisition des connaissances en dilettante.

Le campus FORSE offre la possibilité de construire et saisir son propre cadre d'apprentissage, de compter sur pléthore de ressources, supports et personnes pour être réellement le maître de ses apprentissages.

Bibliographie

Berzin, C., 2009. « Tutorat et apprentissages scolaires. » *Carrefours de l'éducation*, 27(1), pp. 3-6

Carré, P., 1992, *L'autoformation dans la formation professionnelle*, Paris : la documentation française, 210p.

Hiemstra, R., Brockett R. G., 1985, « Bridging the theory-practice gap in self-directed learning », *In New Directions for Adult and Continuing Education*, Vol. 1985, 25, pp. 31 - 40

Le Meur, G., 1998, *Les nouveaux autodidactes. Néo-autodidaxie et formation*. Sainte Foy : presses de l'Université Laval ; Lyon : chronique sociale. 216p.

Pineau, G., 2009, « Autoformation », *In* Boutinet, Jean-P. éd., *L'ABC de la VAE*. Toulouse, ERES, « Éducation - Formation », p. 84-86.

Pineau, G. Marie-Michèle. 1983, *Produire sa vie, autoformation et autobiographie*, Paris Montréal, Edilig, Éditions Saint-Martin, 419p.

Wallet, J. (dir.). 2007. *Le Campus numérique FORSE : analyses et témoignages. Nouvelle édition*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 132 p.



L'offre de formation

L'offre de formation

Le campus FORSE offre quatre parcours de la troisième année de Licence (L3) à la dernière année de Master (M2). Ces parcours permettent de développer des compétences professionnelles et de recherche.

Licence troisième année (L3)

La formation traite de sujets pluriels comme la philosophie de l'éducation, les institutions, la didactique, etc. L'objectif est d'offrir une vue complète des sciences de l'éducation et de la formation. Elle s'adresse à tout·e étudiant·e en formation initiale, mais aussi à toute personne (qu'elle soit salariée ou indépendante professionnellement) investie ou qui souhaite s'investir dans l'éducation, la formation ou l'apprentissage de quelque manière que ce soit. Elle est s'adresse aussi à tout·e salarié·e du secteur de l'éducation, à toute personne souhaitant préparer un concours ou se réorienter professionnellement.

La formation est composée de différentes unités d'enseignement, l'étudiant·e peut aussi y choisir des éléments pédagogiques dans une des quatre options possibles : formation des adultes, ingénierie de la formation, métiers de l'enseignement, et travail social et santé.

La L3 FOAD intègre un volet de tutorat important, permettant à l'étudiant·e d'être accompagné·e face à ses cours et de construire une pensée critique, une pratique d'écriture universitaire et de développer des compétences applicables sur les terrains professionnels. Les compétences reconnues par cette formation recourent tout un champ disciplinaire, à savoir mettre en œuvre des outils et des méthodes particulières, recueillir des données, traiter les résultats quantitativement et qualitativement, rendre compte d'une observation, construire des rapports synthétiques, analyser des situations d'apprentissage. Enfin, l'obtention de la Licence permet d'accéder au programme du Master.

Pour pouvoir candidater à la troisième année de la Licence, il faut justifier de deux premières années post-baccalauréat dans une discipline des sciences sociales. Dans l'absence d'une validation des deux années post-baccalauréat dans une discipline des sciences sociales, des études du même niveau dans un autre champ disciplinaire pourraient être pris en compte si la personne peut justifier d'une expérience significative en lien avec le monde de l'éducation, de la formation ou de l'apprentissage. Cette formation peut être accessible aux personnes qui ont validé un niveau semblable par un recours à la Validation d'Acquis par l'Expérience (V.A.E).

Le programme est détaillé sur la page suivante. A noter que deux regroupements en octobre et en janvier sont organisés sur l'un ou l'autre des campus bâtis de l'université, à Lyon et à Bron (commune faisant partie du grand Lyon), Les examens sont organisés de sorte que la présence dans les locaux de l'université est obligatoire. Les examens à la fin du premier semestre suivent le second regroupement, en janvier. Les examens de fin d'années sont habituellement organisés en mai pour la première session et en juin pour la seconde session.

Licence 3 Formation Ouverte A Distance

Semestre 5

- **Approches disciplinaires**
 - Philosophie de l'éducation
 - Psychologie de l'éducation
 - Sociologie de l'éducation
- **Approches interdisciplinaires**
 - Apprentissage et didactique
 - Histoire des idées éducatives
 - Les institutions scolaires

Semestre 6

- **Approches méthodologiques**
 - Méthodologie quantitative
 - Méthodologie qualitative
 - Travail d'étude sous tutorat
- **Langue**
 - Enseignement dans les pays anglophones
- **Spécialisation (Une spécialisation seulement à choisir)**
 - *Formation des adultes*
 - Accompagnement de l'adulte en formation
 - Formation des adultes : aspects institutionnels
 - *Options (Deux à choisir) : Évaluation, Éducation comparée et interculturelle, TICE*
 - *Ingénierie de la formation*
 - La conception de dispositif de formation ouverte à distance
 - La formation à distance : un nouveau mode de formation
 - *Options (Deux à choisir) : Évaluation, Formation des adultes : aspect institutionnels, TICE*
 - *Métiers de l'enseignement*
 - *Didactiques des mathématiques*
 - *Didactiques du français*
 - *Evaluation*
 - *Options (Une à choisir) : Éducation comparée et interculturelle, Jeunesse en difficulté et éducation à la santé, TICE*
 - *Travail social et santé*
 - *Accompagnement de l'adulte en formation*
 - *Jeunesse en difficulté et éducation à la santé*
 - *Options (Deux à choisir) : Évaluation, Éducation comparée et interculturelle, TICE*

Master 1 Sciences de l'éducation - Campus FORSE

Le Master 1 Sciences de l'éducation s'inscrit dans la continuité de la Licence 3 FOAD. Il aborde lui aussi une approche plurielle des disciplines. Il travaille largement la relation entre les idées et les pratiques des sciences de l'éducation dans des situations spécifiques. Il s'adresse à toute personne intéressée par les questions éducatives, le parcours permettant par le choix d'options de resserrer une focale autour d'enjeux plus définis. Il est là aussi possible de réaliser un stage volontaire.

Ce Master développe des compétences méthodologiques et théoriques, par une première approche du travail de terrain avec les Travaux d'Études et de Recherche, sous tutorat. Après étude de son dossier, l'étudiant·e pourra poursuivre dans l'un des deux Masters à distance, soit le Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation, soit le Master International Francophone de l'Éducation et de la Formation (MIFEF). Il est aussi possible de faire une passerelle vers un Master en présentiel.

Pour candidater, un Bac +3 en sciences de l'éducation est nécessaire, pouvant être complété par une V.A.E. À défaut, une L3 en sciences sociales sera demandée, complétée d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'éducation et de la formation. La candidature se fait en poursuite d'études pour les étudiant·e·s de Lyon 2 sur le site web de l'université, ou par E-candidat pour les autres (en mai).

Le programme de ce Master est le suivant. A noter qu'un regroupement en présentiel à lieu en octobre, et que la présence aux examens se fait aussi en présentiel.

Master 1 Mention Sciences de l'Éducation - Campus FORSE

Semestre 1

- **Approches disciplinaires (3 enseignements à choisir)**
 - Philosophie de l'éducation
 - Psychologie de l'éducation
 - Sociologie de l'éducation
 - Histoire : institutions et pratiques
- **Approches pluridisciplinaires**
 - Éducation et société
 - TIC : Technologies de l'Information et de la communication
- **Parcours professionnalisant (1 enseignement à choisir)**
 - Métiers de l'éducation scolaire et périscolaire
 - Métiers de l'intervention sanitaire et sociale
 - Métiers de la formation des adultes

Semestre 2

- **Recherches en Éducation et Formation**
 - Traitement des données quantitatives
 - Traitement de données qualitatives
 - Travaux d'Étude et de Recherche (TER)
- **Langue**
 - Anglais et NTIC

Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation (ICF)

Le Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation (ICF) traite de la formation des adultes. Plus professionnalisant, il vise à former des spécialistes capables de s'adapter à diverses situations et exigences. Les étudiant·e·s inscrit·e·s au sein de cette formation auront vocation à redessiner le paysage des systèmes de formation dans la fonction publique et dans le monde de l'entreprise.

Ce Master permet de développer des compétences autour de trois grands types d'ingénierie. L'ingénierie des politiques de la formation d'une part, permettant d'analyser, de construire, d'administrer un cadre politique à la formation. D'autre part, l'ingénierie des systèmes de formation permet de concevoir des dispositifs de formation pour optimiser l'apprentissage. Enfin, l'ingénierie pédagogique permet de mieux sélectionner les supports, le contenu, le recrutement, les méthodes d'apprentissages et renvoie à des pratiques concrètes. Il est donc tant question de gestion de projet que d'analyse.

Ce Master comporte un stage obligatoire de 450h minimum, qui peuvent être réparties sur toute l'année. Cette modalité permet de développer des aptitudes professionnelles plus en phase avec le terrain, de prendre du recul sur des pratiques travaillées théoriquement et de se confronter aux exigences des entreprises et des organisations. Les missions devront être approuvées par le/la responsable de la formation et la personne en charge des stages. Si l'étudiant·e est déjà salarié·e dans une entreprise, il/elle peut y réaliser son stage tant que ses missions restent cohérentes avec le cadre du Master et qu'elles diffèrent de son activité habituelle.

Trois grands types de métiers découlent de ce Master 2 :

- Responsable de formation, dans le cadre d'une organisation ou d'une entreprise, pour développer un cadre d'apprentissage à destination des salarié·e·s, pour la direction ou pour les services.
- Responsable de formation en organisme de formation, où des compétences de gestion d'équipe et de projet en réponse à des appels d'offre seront plutôt mises en avant.
- Formateur/formatrice consultant·e, intervenant auprès d'organismes pour mettre en place des supports et des dispositifs de formation.

Pour candidater, il faut justifier d'un Bac +4 en sciences de l'éducation, pouvant être complété par une V.A.E auprès du service commun de formation continue. À défaut, un bac +4 en sciences sociales sera demandé. Si aucun diplôme ne correspond, il faudra qu'une expérience professionnelle très solide puisse appuyer le dossier, comportant une réelle adéquation avec la formation et plusieurs années d'expérience. Un projet professionnel devra aussi appuyer la candidature. La candidature se fait soit en poursuite d'étude pour les étudiants inscrits à Lyon II l'année précédente, soit par E-Candidat.

Le programme de ce Master est disponible sur la page suivante. A noter que quatre regroupements en présentiel, en octobre, janvier, mars et juin, accompagnent ce programme.

Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation

Semestre 3

- **Politique, système et institutions (10 ECTS)**
 - Politique, institutions, systèmes de formation
 - Économie de la formation
 - Droit du travail, de la formation et des dispositifs
 - Approches internationales
 - Sociologie des organisations
 - *Évaluation par dossier thématique*
- **Ingénierie de projet (10 ECTS)**
 - Démarche ingénierie et formation
 - Conduite de projet et démarche qualité
 - GRH
 - Ingénierie financière en formation et marketing en formation
 - *Évaluation par étude de cas*
- **Ingénierie pédagogique (10 ECTS)**
 - Nouvelles Technologies de la Communication et Formation Ouverte à Distance
 - Pédagogie et didactique en formation
 - Travaux collaboratifs, animation de groupe
 - Psychologie des adultes en formation
 - *Évaluation par note problématique*

Semestre 4

- **Pratiques du conseil (10 ECTS)**
 - Analyse du travail, de l'emploi et compétence
 - Audit et conseil en formation
 - Adultes en formation et accompagnement des personnes
 - Éthiques de l'intervention
 - Stage (450h à répartir sur l'ensemble de l'année)
 - *Évaluation par rapport de mission*
- **Méthodologie et démarche de recherche (20 ECTS)**
 - Problématique et démarche de recherche
 - Méthodologie quantitative
 - Méthodologie qualitative
 - Recherche documentaire
 - Séminaires d'accompagnement à la recherche
 - Anglais (Avec un dossier pour évaluation)
 - *Évaluation par mémoire et sa soutenance devant un jury*

Master International Francophone en Éducation et Formation (M2 MIFEF)

Le MIFEF est un M2 réalisé sur deux années visant à former des étudiant·e·s aux métiers de la recherche dans le domaine des sciences de l'éducation. Bien qu'une inscription universitaire puisse se faire à Lyon II, il est géré par l'université de Rouen. Axé sur l'international, il est généralement prisé des francophones à l'étranger, qu'il s'agisse d'expatrié·e·s ou de personnes étrangères. Bien que les thématiques comme la formation des adultes, les institutions, la didactique, etc. restent à l'ordre du jour, c'est l'approche qui en est faite qui apporte sa spécificité à cette formation. Il sera en effet demandé de construire des analyses, de récolter des données, de mettre en question tous les axes traités pour offrir un recul sur les pratiques et politiques des sciences de l'éducation.

Ce Master permet de développer la pensée réflexive sur les terrains liés aux thématiques éducatives, l'approche de la littérature scientifique, les pratiques d'enquête, en somme d'apprendre à faire de la recherche et à approfondir des théories et concepts. Ainsi, il offrira aux étudiant·e·s la possibilité d'acquérir un regard plus aiguisé sur l'histoire et la philosophie de l'éducation, la sociologie de l'éducation ou encore les technologies de l'éducation. Il s'organise autour de séminaires de méthodologie et de séminaires de recherche. Les séminaires de recherche sont découpés en ateliers, un par mois, à rendre à la fin de chaque mois. Il est aussi possible d'y faire un stage volontaire. Pour plus de détails sur les rendus d'ateliers, vous pouvez consulter le calendrier en fin de guide.

À terme, ce Master peut éventuellement déboucher sur une thèse en sciences de l'éducation sous certaines conditions. Il peut aussi permettre à des personnes déjà en poste de confirmer leurs compétences ou d'accéder à certains postes à responsabilités par la suite. Il prépare aux métiers de maître·sse de conférence en sciences de l'éducation, d'ingénieur·e d'études, d'ingénieur·e de recherche, de chercheur/chercheuse en sciences humaines et sociales, de chargé·e d'études en sciences humaines et sociales, de chargé·e de recherche en sciences humaines et sociales, et plus largement de cadre dans les domaines de l'éducation, de la formation, du travail social, de la santé, de l'animation ou de l'orientation.

Pour candidater, il faut justifier d'un Bac +4 en sciences de l'éducation, pouvant être complété par une V.A.E auprès du service commun de formation continue. À défaut, un bac +4 en sciences sociales sera demandé. Si aucun diplôme ne correspond, il faudra qu'une expérience professionnelle très solide puisse appuyer le dossier, en réelle adéquation avec la formation et plusieurs années d'expérience. Un projet de recherche devra aussi être ajouté à la candidature. La candidature se fait soit en poursuite d'étude pour les étudiants inscrits à Lyon II l'année précédente, soit par E-Candidat. **Le dossier devra néanmoins être soumis à Rouen, en charge de ce Master.**

Le programme de ce Master est disponible sur la page suivante. Notez qu'un regroupement en présentiel a lieu fin septembre, à Rouen.

Master 2 MIFEF

Première année

- Séminaire de méthodologie
- Séminaire de rattachement, attribué en adéquation avec un projet de recherche parmi les séminaires suivants
 - Histoire & Philosophie de l'Éducation
 - Nouvelles Technologies Educatives
 - Enseignement & Apprentissage
 - Formation des Adultes
 - Politiques Educatives et Sociologie de l'Éducation
- Deux séminaires à choisir parmi les choix suivants
 - Histoire & Philosophie de l'Éducation
 - Nouvelles Technologies Educatives
 - Enseignement & Apprentissage
 - Formation des Adultes
 - Politiques Educatives et Sociologie de l'Éducation
- Épreuve des dix crédits

Deuxième année

- Séminaire de rattachement, attribué la première année en adéquation avec un projet de recherche
- Un autre séminaire parmi ceux choisis la première année



S'inscrire

S'inscrire

Où et comment s'inscrire ?

S'inscrire dans un dispositif regroupant trois établissements peut être complexe. Il est tout à fait normal de ne pas être sûr·e, à première vue, d'où réaliser cette inscription ou qu'elle soit correctement effectuée. Pour initier toutes les démarches, rendez-vous sur le site <http://www.sciencedu.org>. Depuis ce site web, en suivant l'onglet « inscriptions », le/la candidat·e pourra être orienté·e au mieux vers les sites de l'université qui le/la concerne, et dans son inscription au CNED.

Le processus d'une inscription se déroule en quatre étapes majeures :

- Le dépôt du dossier de candidature, *des environs des mois de mars/avril au mois d'août*. Ce dossier est ensuite examiné par une *commission pédagogique*, qui se réunit en juin et en septembre, et va, en fonction de plusieurs facteurs (expérience dans le domaine de l'éducation, projet professionnel, niveau de diplôme, lettre de motivation, nombre de candidat·e·s, etc.) choisir ou non de retenir le/la postulant·e. *Aucune candidature ne garantit un accès à la formation*.
- Une fois le dossier accepté, une inscription administrative à l'université doit être effectuée pour permettre à l'étudiant·e d'être reconnu·e comme tel·le. *Celle-ci peut être réalisée jusqu'au mois de décembre*. C'est notamment cette étape qui lui permettra d'avoir accès à ses identifiants universitaires (donc, différents de ceux du CNED ou utilisés pour avoir accès à la plateforme), et par extension aux ressources numériques de Lyon II.
- C'est aussi le moment pour l'étudiant·e *de s'inscrire au CNED*. Les démarches étant doubles, cette procédure vient s'adjoindre à celle de l'université. *Les deux inscriptions doivent être réalisées par l'étudiant·e*, les deux organismes ayant des fonctionnements différents. Sans ces deux inscriptions, l'étudiant·e pourra manquer de l'un ou de l'autre identifiant.
- Enfin, l'inscription pédagogique à l'université, *disponible dès le mois d'octobre jusqu'au mois de décembre*, permet à l'étudiant·e de choisir des cours et des dominantes, d'être inscrit·e sur les listes d'émargement pour l'examen et d'avoir accès à l'ensemble des ressources pédagogiques qui concerneront ses choix.

Une fois ces démarches entreprises, l'étudiant·e est inscrit·e régulièrement auprès de l'université et auprès du CNED, et peut donc suivre ses cours.

Cependant, quelques spécificités à l'inscription sont à noter pour le Master MIFEF, qui se déroule sur deux ans. Pour ce Master, le dossier de candidature est à envoyer invariablement à l'université de Rouen, et ce même si les inscriptions administrative et pédagogique qui suivent se font à Lyon. Ce sont en effet les professeur·e·s de Rouen qui constituent la commission pédagogique et, après consultation des professeur·e·s à Lyon, font le choix des étudiant·e·s intégré·e·s au Master.

Par quelle plateforme s'inscrit-on ?

Que vous soyez *étudiant·e étranger/étrangère* ou que vous soyez *français·e*, la plateforme d'inscription sera toujours *ecandidat*. Les plateformes internationales comme « Études en France » ou « Campus France » ne sont pas mobilisées.

Le site *ecandidat* propose une offre de formation dès que les campagnes de candidature sont ouvertes par l'université. Pour accéder à la formation FORSE en sciences de l'éducation, c'est donc à partir de la date communiquée par l'université qu'il sera possible de candidater sur la plateforme.

Quels sont les tarifs ?

Formation continue et formation initiale

Pour trouver les bonnes informations relatives aux tarifs, il faut commencer par se demander de quel type de formation l'étudiant·e dépend. En effet, en fonction de son statut, ses interlocuteurs/interlocutrices ne seront pas les mêmes. La distinction entre formation initiale et formation continue est assez simple :

- *Vous relevez de la formation initiale* lorsque vous réalisez vos études dans un contexte de *continuité* de votre scolarité. Le terme « initiale » fait référence, dans l'idée, à l'acquisition de compétences avant d'entrer en activité professionnelle. D'un point de vue pratique, vous en dépendez si :
 - o Vous êtes *en poursuite d'étude* et donc inscrit·e dans l'enseignement supérieur au cours de l'année précédente
 - o Si vous *n'êtes pas salarié·e*
 - o Si vous *n'êtes pas demandeur·euse d'emploi*
 - o Si vous ne vous *inscrivez pas dans le cadre d'un congé formation* pour l'année universitaire en cours.
 - o Si vous êtes *retraité·e*.

- *Vous relevez de la formation continue* lorsque vous n'êtes plus dans la continuité de votre cycle universitaire. Le terme « continue » fait appel à l'idée d'une formation *tout au long de la vie*, une formation qui dépasse celle dispensée dans le cadre du système scolaire dit classique. Concrètement, vous en dépendez si :
 - o Vous êtes *actif·ve* (y compris en étant *agent·e de l'éducation nationale*), que vous *financiez vous-même votre formation* ou que vous *bénéficiez d'une prise en charge totale ou partielle*.
 - o Vous êtes *demandeur·euse d'emploi*, que vous *financiez vous-même votre formation* ou que vous *bénéficiez d'une prise en charge totale ou partielle*.

La plupart des étudiant·e·s du campus numérique FORSE dépendent de la formation continue, de par leurs activités parallèles à leur formation.

Vers qui m'adresser pour obtenir les tarifs ?

Maintenant que vous savez de quelle formation vous dépendez, vous aurez des interlocuteurs/interlocutrices spécifiques.

Pour la formation initiale, les tarifs seront donnés par le centre d'inscription, mais aussi par le CNED. Le montant payé par les étudiant·e·s étant en direction du CNED dans le cadre de cette formation, c'est surtout là-bas que le candidat·e pourra trouver ses informations, via le site <http://www.sciencedu.org/?id=contact>.

Pour la formation continue, il est possible d'obtenir un devis auprès du service commun de formation continue (SCFC), en remplissant le formulaire de demande de contact en ligne : <https://www.univ-lyon2.fr/formation/formation-continue-formulaire-de-contact>.

Il est à noter que la grille tarifaire pour la formation FORSE change chaque année. Une augmentation a généralement lieu d'une année sur l'autre. A titre indicatif, pour l'année 2020/2021, les tarifs étaient les suivants :

(Tarifs hors droits nationaux)	Tarif 1 financé	Tarif 2 non financé
Licence en 1 an	1 999,00	981,00
Licence - année supplémentaire en ligne	532,00	246,00
Master 1 en 1 an	2 997,00	1 640,00
Master 1 - année sup réinscription	573,00	250,00
Master 2 ICF	5 150,00	2 666,00
Master 2 ICF - année supplémentaire	604,00	250,00
Master 2 ICF - par unité	865,00	480,00
Master 2 ICF - Mémoire	1 925,00	959,00
MARDIF 1	2 071,00	1 088,00
MARDIF 2	2 071,00	1 088,00
MARDIF année supplémentaire	604,00	264,00

Financer sa formation est généralement un point cardinal, aussi devons-nous nous atteler à définir clairement ce qui compose ce tableau en quelques points simples :

1. Les tarifs appliqués diffèrent entre « Financé » et « Individuel ». Un tarif financé est un tarif appliqué à un·e étudiant·e bénéficiant de fonds d'un tiers, comme un fond en provenance d'un *Compte Personnel de Formation (CPF)*, d'un *Opérateur de Compétences (OPCO)*, d'une aide de l'employeur/employeuse, d'une aide provenant de *Pôle Emploi*, d'une aide régionale, etc. En somme, c'est quand l'étudiant·e n'assume pas la totalité du coût de la formation par ses propres moyens. S'il/elle finance entièrement lui/elle-même sa formation, alors il/elle dépend du *tarif individuel*.

2. *Le prix pour une année supplémentaire diffère du prix original.* Si l'étudiant·e n'est pas parvenu·e à valider l'ensemble des enseignements lors de sa première année d'inscription, il/elle peut toujours se *réinscrire l'année suivante sous réserve d'acceptation par la commission pédagogique.* Les prix sont alors beaucoup moins élevés.
 - a. *Pour le Master 2 ICF néanmoins, chaque unité fait l'objet d'un coût supplémentaire, ainsi que la rédaction du mémoire.*
3. *Le Master 2 MIFEF, intitulé ici MARDIF, se déroule sur deux années universitaires.* Les deux doivent être prises en compte pour valider le diplôme, et sont ici sous la dénomination *MARDIF 1 et MARDIF 2* pour, respectivement et logiquement, la première et la deuxième année.

À ces frais, il faudra rajouter deux autres dépenses.

- La *CVEC*, contribution à la vie étudiante et de Campus, d'un montant de 91 euros. **Seuls les étudiant·e·s de formation initiale devront s'acquitter de cette CVEC, et non les étudiant·e·s de formation continue.**
- Les frais nationaux d'inscription, fixés année par année par l'État français. Ils varient en fonction du niveau d'étude (Licence ou Master), et étaient pour l'année scolaire 2019/2020 de *170 euros en licence* (113 en tarif réduit) *et 243 euros en Master* (159 en tarif réduit).

En règle générale, c'est donc auprès de la formation continue que vous pourrez construire financièrement votre projet d'études. Une fois votre inscription réalisée, auprès du CNED et auprès de l'université de Lyon, vous pourrez entrer à proprement parler dans le cœur de la formation.

A blurred office scene featuring several laptops on a desk. One laptop in the foreground is a silver MacBook. Another laptop to the left shows a website with a blue header. A smartphone lies on the desk in the foreground. The background is out of focus, showing a person's hands and a purple bag. A green rectangular box with a white border is overlaid on the center of the image, containing the text 'L'équipe administrative et pédagogique' in white font.

L'équipe administrative et pédagogique

L'équipe administrative FORSE à l'ISPEF

Pour vous repérer au mieux au cœur de l'ISPEF, il est toujours intéressant de cerner en premier lieu vos **interlocuteurs** et **interlocutrices**. Que ce soit pour demander un renseignement ou pour une démarche particulière, vous adresser à la bonne personne peut vous faire gagner beaucoup de temps et vous éviter de nombreux tracas.

Cette section vous présente en premier lieu **l'équipe administrative du campus numérique FORSE à l'ISPEF**. Ces personnes remplissent des missions variées auprès des candidat·e·s, professeur·e·s et étudiant·e·s, **en entretenant toujours un aspect pédagogique** dans leur travail. Aussi est-il important d'éclaircir ce pour quoi elles peuvent être sollicitées et comment, et ce en fonction de votre propre statut.

La gestion de scolarité

La gestion de scolarité pour toutes les formations est assurée par une seule et même personne. Cette personne est votre **interlocutrice privilégiée** pour toute la scolarité quotidienne, pour les étudiant·e·s comme pour les enseignant·e·s. Elle renseigne aussi tout·e candidat·e désireux/désireuse d'obtenir des informations sur la formation. Voilà pour quoi vous pouvez alors la solliciter :

- **Vous êtes candidat·e intéressé·e par la formation** : La gestion de scolarité peut vous renseigner pour toute question relative aux modalités de candidature, ou à la procédure via le site [ecandidat](#), et vous conseiller sur votre projet et le parcours que vous comptez adopter.
- **Vous êtes étudiant·e** : La gestion de scolarité est en charge de votre suivi pédagogique et administratif, et donc de la gestion de votre inscription, de vos relevés de notes, des calendriers des dates butoirs pour les dossiers, de l'envoi des diplômes, des conventions de stage, des contrats pédagogiques et des convocations aux regroupements et aux examens. Elle peut aussi accompagner vos demandes et vous orienter en cas de difficultés.
- **Vous êtes enseignant·e** : La gestion de scolarité gère l'organisation des examens (listes d'émargement, envoi des sujets, enregistrement des notes, organisation des jury...).

Comment contacter la gestion de scolarité ?

- **Par mail**
 - l3m1forse@univ-lyon2.fr pour les demandes relative à la L3 et au M1
 - mardif-icf@univ-lyon2.fr pour les demandes relatives aux M2
- **Par téléphone**, au **04.78.69.74.30**
- **A l'université**, campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur, Lyon 07. Bâtiment Gaïa, bureau G308.
- **Par adresse postale**, campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur, Lyon 69365 Lyon Cedex 07.

L'ingénierie et coordination pédagogique

L'ingénierie et la coordination pédagogique sont là aussi assurées par une seule personne. Les missions de l'ingénieur·e FORSE sont variées et se situent à mi-chemin entre l'administratif et le pédagogique, mais il/elle est généralement plus sollicité·e par le corps enseignant et administratif que par les étudiant·e·s. Il est principalement en charge de la coordination des informations entre les différents corps composant le campus numérique FORSE, ainsi qu'entre l'université de Rouen Normandie, le CNED et l'université Lumière Lyon II. Par ailleurs, il/elle est en charge de l'administration secondaire de la plateforme, c'est-à-dire qu'il/elle pourra la nettoyer, y ajouter des cours et ateliers, ou encore y communiquer des notes lorsque les professeur·e·s le souhaitent. C'est aussi elle/lui qui peut venir en renfort pour résoudre certains problèmes techniques en cas d'indisponibilité de l'animateur de plateforme. Son activité s'oriente aussi vers la transformation, la construction et l'amélioration des supports pédagogiques, ou l'accompagnement des activités de recherche des professeur·e·s qui travailleraient sur le campus FORSE. Il/elle peut par ailleurs conseiller et informer le public sur le dispositif FORSE et sur tout ce qu'il implique. Pour y voir plus clair, voilà sur quelles questions vous pouvez vous tourner vers lui/elle :

- **Vous êtes candidat·e intéressé·e par la formation** : L'ingénieur·e FORSE peut vous renseigner sur les formations, sur l'accès à ces formations et toutes les questions qui pourraient y être relatives. Il peut aussi vous conseiller sur votre projet, pour que vous puissiez au mieux orienter votre parcours.
- **Vous êtes étudiant·e** : L'ingénieur·e FORSE peut répondre à certaines de vos préoccupations, et relancer des démarches qui auraient du mal à aboutir en relayant votre demande. Il/elle peut aussi vous orienter et vous accompagner dans le cas où vous ne parviendriez pas à cerner l'interlocuteur/interlocutrice à même de vous répondre.
- **Vous êtes enseignant·e** : L'ingénieur·e FORSE est en charge de mettre en ligne vos documents, de vous accompagner dans la transformation de vos supports de cours et, pour tendre à leur amélioration en adéquation avec vos souhaits, de relayer vos questionnaires et autres outils de collecte de matériaux scientifiques auprès du public. C'est surtout elle/lui qui sera en charge de relayer vos demandes auprès des services ciblés afin d'être un·e interlocuteur/interlocutrice unique et de faciliter vos démarches.

Comment contacter l'ingénieur FORSE ?

- Par mail à l'adresse b.roze@univ-lyon2.fr
- Par téléphone, au 04.78.69.74.30.
- A l'université, campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur, Lyon 07. Bâtiment Gaïa, bureau G308.
- Par adresse postale, campus Berges du Rhône - 86 rue Pasteur, Lyon 69365 Lyon Cedex 07.

La responsabilité administrative et financière

Derrière une fonction apparemment assez technique se cache exactement ce que l'on pourrait s'attendre à y trouver. Le pilotage administratif, réglementaire et juridique est assuré par la personne en charge de la gestion de l'équipe administrative de l'ISPEF. Occuper ce rôle implique d'être présent·e au sein des différents cursus de l'UFR, et donc aussi au cœur de l'organisation de FORSE. C'est au travers de cette fonction que vont pouvoir passer un grand nombre de connaissances techniques, relatives aux conventions en vigueur, aux politiques des différents services de l'université, aux litiges, aux positionnements divers, etc. C'est aussi le ou la responsable administration et finance qui va établir un lien avec la direction de l'université par exemple et les services des autres composantes, ancrant ainsi le dispositif dans une structure réellement académique.

Lorsque vous êtes étudiant·e ou candidat·e, il n'y a aucune raison pour vous de contacter la personne en charge de cette fonction. Son action est uniquement circonscrite à l'administration. Aussi, si vous êtes membre du personnel ou, lorsque cela s'avère réellement nécessaire, professeur·e au sein de l'ISPEF, vous pouvez le ou la contacter à son adresse universitaire.

A l'heure actuelle, c'est Mme. Stéphanie CHAMPEL qui est en charge du pilotage administratif, joignable à l'adresse stephanie.champel@univ-lyon2.fr

L'équipe pédagogique FORSE à l'ISPEF

L'animation de plateforme

L'animation de plateforme est administrée par une personne sur l'ensemble de la plateforme qui concerne Lyon II, soit de la L3 FORSE au M2 ICF, sans intégrer le M2 MIFEF. C'est un·e interlocuteur/interlocutrice direct avec les étudiant·e·s, qui peut être sollicité·e directement via la plateforme pour tout problème technique ou pour toute question relative à la formation. C'est aussi cette personne qui sera en charge de transmettre des messages de l'administration ou des enseignant·e·s de Lyon II sur l'espace numérique, de nettoyer une partie des onglets chaque année et de relayer les interrogations d'étudiant·e·s ou les problèmes plus généraux rencontrés dans la formation. Il/elle ne peut être contacté que par les étudiant·e·s déjà présent·e·s sur la plateforme et non par des candidat·e·s ou des professeur·e·s, ces dernier·ère·s pouvant plutôt adresser leurs demandes à l'ingénierie et coordination pédagogique. À l'heure actuelle, c'est M. Pascal PALUMBO qui est en charge de gérer l'animation de plateforme.

Pour contacter M. PALUMBO, deux possibilités :

- Directement via la plateforme, dans l'espace Agora (voir la section appropriée dans ce guide)
- Par mail à l'adresse pascal.palumbo@univ-lyon2.fr

La direction des études FORSE

Le directeur des études FORSE est actuellement M. Jonathan KAPLAN. Il est en charge d'impulser certaines orientations dans la pédagogie des différents cursus, conjointement avec les équipes enseignantes de Rouen et le personnel du CNED. C'est aussi lui qui peut proposer certaines transformations de la plateforme, orienter les équipes dans leurs missions et qui alimente les décisions organisationnelles et administratives importantes.

Pour les étudiant·e·s, il ne doit être contacté que s'ils/elles y sont invité·e·s, ou en cas de force majeure. Pour résoudre les problèmes liés à la scolarité, demander des renseignements, et pour la plupart des demandes, c'est à la **gestionnaire de scolarité** qu'il faut s'adresser ou à défaut à l'**ingénieur FORSE**.

Comment contacter le directeur des études FORSE ?

Le directeur des études FORSE ne peut être contacté que par mail, à l'adresse jonathan.kaplan@univ-lyon2.fr. Néanmoins, il ne peut être joint pour des questions qui peuvent être réglées par tous les autres services. Par conséquent, il est à contacter en dernier recours, sur indication des secrétariats ou d'un·e enseignant·e.

Les responsables pédagogiques

Les responsables pédagogiques sont en charge de l'orientation pédagogique et de la gestion des équipes éducatives pour chaque filière. Ce sont les référent·e·s de chaque diplôme, ils/elles dirigent les commissions pédagogiques pour sélectionner les dossiers, impulsent des changements dans les contenus des formations et coordonnent les enseignant·e·s et tuteurs/tutrices. **Pour tout renseignement relatif à la candidature ou à des questions de scolarité, l'interlocuteur/interlocutrice privilégié·e reste néanmoins le ou la gestionnaire de scolarité, mentionné·e plus haut.**

Pour la L3 FOAD

Le responsable pédagogique est M. Rawad CHAKER, joignable par son adresse mail rawad.chaker@univ-lyon2.fr

Pour le M1 FORSE

Les responsables pédagogiques sont :

- M. Rawad CHAKER, joignable par son adresse mail rawad.chaker@univ-lyon2.fr
- Mme. Françoise CARRAUD, joignable par son adresse mail universitaire francoise.carraud@univ-lyon2.fr

Pour le M2 ICF

La responsable du M2 ICF est Mme. Marie-Christine PIPERINI, joignable par son adresse mail universitaire marie-christine.piperini@univ-lyon2.fr

Pour le M2 MIFEF

Le responsable du M2 MIFEF pour Lyon 2 est M. Stéphane SIMONIAN, joignable par son adresse universitaire francoise.lantheaume@univ-lyon2.fr



Utilisation de la plateforme

Utilisation de la plateforme

Le fonctionnement de la plateforme est, en théorie, assez simple. L'étudiant·e, muni·e de ses codes envoyés par le CNED, pourra se connecter sur son espace inscrit, et accéder ainsi à tous les cours qu'il/elle suit. Cette plateforme présente des cours sous des formes diverses qui mettent à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication : PDF, mémoires de recherche encadrés par un·e directeur/directrice à distance, vidéos, conférences enregistrées, questionnaires d'entraînement, examens blancs, tutorats... Seulement, au-delà de la simplicité du principe, la prise en main peut être accompagnée en fonction de la spécificité de chaque cursus.

Outils généraux

Pour bien saisir le fonctionnement de cette plateforme, une première étape efficace peut-être de saisir les outils principaux utilisés par toutes les formations.



Forum

Le forum est un espace permettant aux étudiant·e·s d'interagir, entre elles/eux et avec l'équipe pédagogique. Thématiques, ils sont trouvables dans chaque filière.



Chat

Le Chat est un espace de discussion dans lequel étudiant·e·s et professeur·e·s peuvent interagir en direct dans le cadre d'un cours.



Espace de dépôt des travaux

L'espace dépôt des travaux permet de déposer les productions écrites des étudiant·e·s, qui seront ensuite transmises au correcteur/à la correctrice. C'est un espace commun, permettant de faciliter les rendus.



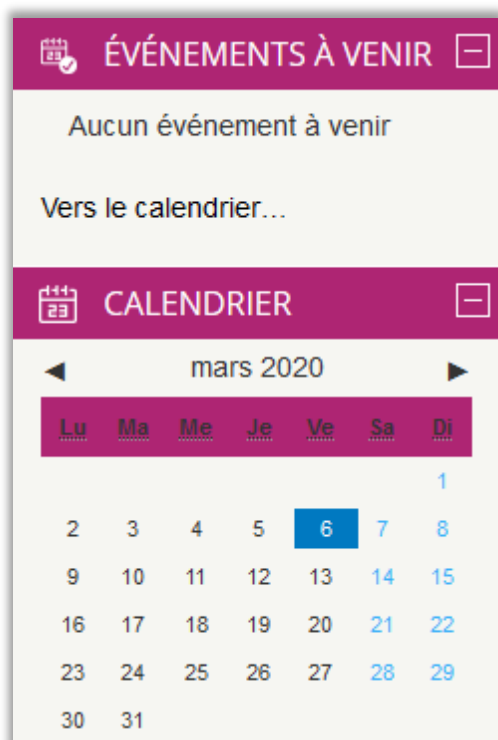
Classe virtuelle

La classe virtuelle est un espace permettant aux étudiant·e·s et aux professeur·e·s de construire un temps d'échange et d'enseignement par le biais d'une plateforme de communication vidéo, collaborative.



Annonces

La rubrique « annonces » permet à l'animateur/animateur de plateforme et à l'équipe pédagogique de publier des informations importantes.



A droite de la page, vous trouverez un calendrier, qui recense toutes les dates importantes à venir. Cet agenda permet à tout·e étudiant·e de bien visualiser les différentes échéances. Il est généralement alimenté par l'animateur/l'animatrice de plateforme.

Fonctionnement de la plateforme

Lorsque vous intervenez ou êtes inscrit·e dans l'un des dispositifs FORSE, vous trouverez sous l'onglet « cours » un menu déroulant vous présentant l'ensemble des matières qui vous sont ouvertes, ainsi que des espaces d'interaction avec les autres étudiant·e·s ou les tuteurs/tutrices.



L'Agora


Vous pouvez d'abord accéder à l'Agora. Depuis cet espace, vous pourrez disposer d'un ensemble de ressources utiles à votre formation (règlement de scolarité de Lyon 2, présentation du dispositif de la formation, règles du forum, etc.), entrer en contact avec les étudiant·e·s suivant ce parcours, ou contacter l'animateur de plateforme pour qu'il puisse répondre à certaines de vos questions. Une section annonces permet d'avoir accès aux informations pédagogique communiquées par l'animateur de plateforme, quelle que soit la rubrique que vous choisirez.

La section **Agora** est en somme l'espace le plus orienté sur la sociabilité de votre campus numérique. Son objectif est de sortir l'étudiant·e d'une certaine solitude dans son cursus, de faire du campus un espace qui, bien que numérique, permet d'entretenir de réelles relations de groupe et de solidarité en dépassant l'écran d'ordinateur, un aspect tout autant essentiel des études à l'université.

AGORA

Bienvenue sur l'Agora de la licence FORSE Lyon. Cet espace contient des informations et des outils pratiques pour suivre votre formation.

Les "**forums des cours**" permettent une entraide entre les étudiants, il en est de même pour les "**autres forums**" (notamment le forum pour concernant les déplacements et les hébergements). Le forum de l'animateur permet, comme son nom l'indique, de contacter directement l'animateur.


 **Annonces**


[RESSOURCES](#) [FORUMS DES COURS](#) [AUTRES FORUMS](#) [CONTACTER L'ANIMATEUR](#)

L'espace Tutorat

Lorsque l'étudiant·e suit une L3 FOAD, il entre dans un groupe de tutorat. Ce groupe, composé de divers·e·s étudiant·e·s et d'un tuteur/d'une tutrice, lui permet de construire un travail de recherche encadré par un·e enseignant·e. Depuis cet espace, vous retrouverez votre groupe de tutorat, et l'ensemble des outils mis à votre disposition par votre tuteur/tutrice (classes virtuelles, forums, chat, etc.)

TUTORAT LYON



 **Annonces**


[GROUPE 9](#) [GROUPE 11](#) [GROUPE 13](#) [GROUPE 14](#) [GROUPE 15](#) [GROUPE 16](#) [GROUPE 17](#) [GROUPE 18](#) [GROUPE 19](#)


[GROUPE 20](#) [GROUPE 11](#) [GROUPE 12](#) [GROUPE 13](#) [GROUPE 14](#) [GROUPE 15](#) [SECTION 16](#) [SECTION 17](#)


Accès restreint Non disponible à moins que : Vous soyez membre de **Groupe 13** (caché sinon)


Cet espace est consacré aux échanges avec votre tuteur.


Afin de faciliter le travail du tuteur, explicitez votre question de manière claire et synthétique.


 **Forum**

 **Chat**

 **Espace de dépôt des travaux**

 **Espace de dépôt - Dossier**

 **Wiki**

 **Classe virtuelle** 28 mars 2018, 15:30 (Durée du cours)

Cours par unité d'enseignement

Les cours sont ensuite répartis par **Unités d'Enseignements**. En cliquant sur chaque UE, vous trouverez les cours auxquels vous êtes affecté·e, leur présentation et leur contenu. Vous pourrez aussi accéder aux annonces des professeurs pour chaque cours ainsi qu'aux exercices d'entraînement à l'examen une fois en ligne.



Annonces

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT A-1 APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE

PRÉSENTATION

LES INSTITUTIONS SCOLAIRES

HISTOIRE DES IDÉES ÉDUCATIVES

APPRENTISSAGE ET DIDACTIQUE

Ce cours doit vous permettre de maîtriser dans le temps et l'espace l'organisation de l'enseignement et de l'éducation des jeunes en France et en Europe, en vue de leur entrée dans la société des adultes. D'une part, ce cours ne prétend pas à l'exhaustivité, il ne s'agit que de prendre connaissance. Ce mot d'origine médiévale induit une idée de commencement ou d'initiation dans la maîtrise d'un savoir. D'autre part, chacun des deux auteurs choisit les points forts sur lesquels ils souhaitent attirer votre attention.



Les institutions scolaires - Cours 1.1Mo Document PDF



Exercices d'entraînement à l'examen (EEE) 76.9Ko Document PDF Disponible à partir du **15 septembre 2019** (caché sinon)

Vous bénéficiez, pour ces exercices d'entraînement à l'examen, d'un service d'évaluation personnalisée. Pour cela, vos travaux sont à déposer sur le serveur **CopiesEnLigne**, sur lequel vous recevrez en retour votre fichier annoté et commenté.



Calendrier 2020/2021

Calendrier Licence 3 FORSE

1^{er} Regroupement

- Conférences : jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 octobre

Travail à distance du 1^{er} Semestre

- *Vacances universitaires* du dimanche 25 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020
- Travail à distance et en tutorat du lundi 2 novembre au vendredi 18 décembre 2020
- *Vacances de fin d'année : fermeture de l'université du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021. Ouverture de l'université le lundi 4 janvier 2021 matin.*
- Travail à distance et en tutorat du 4 au 12 janvier 2021.

Examens du 1^{er} semestre et 2^{ème} Regroupement

- Examens : mardi 12 et mercredi 13 janvier
 - o *Corrections des épreuves terminales closes le mardi 2 février 2021. Fin de la saisie des notes le lundi 8 février 2021.*
 - o *Jurys les 10 et 11 février 2021. Publication des résultats après la tenue des jurys.*
- 2^{ème} regroupement, conférences et TD : jeudi 14, vendredi 15 et samedi 16 janvier

Travail à distance du 2nd semestre

- Travail à distance du 18 janvier au 13 février 2021
- *Vacances universitaires du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021 (vacances scolaires du 6 au 21 février 2021)*
- Travail à distance du lundi 22 février au samedi 17 avril 2021
- *Vacances universitaires du dimanche 18 au dimanche 25 avril 2021 (vacances scolaires du 10 au 17 avril 2021)*
- Travail à distance du lundi 26 avril au dimanche 2 mai 2021

Examens du 2nd semestre

- Lundi 3 et mardi 4 mai
 - o *Corrections des épreuves terminales closes le jeudi 3 juin 2021. Fin de la saisie des notes le lundi 7 juin 2021.*
 - o *Jurys annuels les mercredi 9 et jeudi 10 Juin 2021. Publication des résultats après la tenue des jurys.*

Examens de rattrapages du 1^{er} et 2nd semestre (2^{nde} session)

- Lundi 14, mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 Juin
 - o *Corrections des épreuves de rattrapage close le jeudi 1^{er} Juillet 2021. Fin de la saisie des notes le lundi 5 Juillet 2021.*
 - o *Jurys annuels les mercredi 7 et jeudi 8 juillet 2021. Publication des résultats après la tenue des jurys.*

Calendrier Master 1 FORSE

1^{er} Regroupement

- Conférences : lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 octobre

Travail à distance du 1^{er} et 2nd Semestre

- *Vacances universitaires* du dimanche 25 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020
- Travail à distance du mercredi 21 octobre au mardi 11 mai 2021.
- *Vacances de fin d'année : fermeture de l'université* du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021. Ouverture de l'université le lundi 4 janvier 2021 matin.
- *Vacances universitaires* du dimanche 14 février au dimanche 21 février 2021 (*vacances scolaires* du 6 au 21 février 2021)
- *Vacances universitaires* du dimanche 18 au dimanche 25 avril 2021 (*vacances scolaires* du 10 au 17 avril 2021)

Examens du 1^{er} et 2^{ème} semestre

- Examens : A définir
 - o *Corrections des épreuves terminales closes le jeudi 3 juin 2021. Fin de la saisie des notes le lundi 7 Juin 2021.*
 - o *Jurys annuels les mercredi 9 et jeudi 10 Juin 2021. Publication des résultats après la tenue des jurys.*
- 2^{ème} regroupement, conférences et TD : A définir

Examens de rattrapages du 1^{er} et 2nd semestre (2nde session)

- Dates à définir
 - o *Corrections des épreuves de rattrapage close le jeudi 1^{er} juillet 2021. Fin de la saisie des notes le lundi 5 juillet 2021.*
 - o *Jurys annuels les mercredi 7 et jeudi 8 juillet 2021. Publication des résultats après la tenue des jurys.*

Calendrier Master 2 ICF

Premier regroupement du mercredi 14 octobre au vendredi 16 octobre

- Présentation du groupe, des participants, du dispositif,
- Le stage, le rapport de mission et le mémoire,
- **Première formulation du projet de mémoire obligatoire pour la désignation du directeur de mémoire**
- Présence du tuteur : étude de cas
- Présence du tuteur : anglais
- Les travaux intermédiaires et les évaluations : dossier thématique, note problématique, étude de cas.
- **Inter regroupement**
 - Finalisation de la convention de stage
 - Finalisation du sujet de mémoire et lecture de références théoriques pour préparer le dossier thématique et pistes pour la note problématique.
 - Attribution des directeurs de mémoire et prise de rendez-vous par les étudiants avec le directeur de mémoire en vue de l'élaboration du dossier thématique. Possibilité de prendre rendez-vous lors du regroupement de janvier.

Vacances de fin d'année : fermeture de l'université du Samedi 19 Décembre 2020 au Dimanche 3 Janvier 2021. Ouverture de l'université le Lundi 4 Janvier 2021 matin.

Deuxième regroupement du mercredi 20 janvier au vendredi 22 janvier

- Régulation avec le directeur de mémoire y compris sur le dossier thématique et sur les problématiques envisagées
- Visioconférence avec le site de Rouen.
- Retour sur l'Etude de cas
- Intervenant professionnel
- **Inter regroupement**
 - Travail personnel : lecture théorique
 - Anglais (travail avec le tuteur via la plateforme)
 - Finalisation du dossier thématique et élaboration de la note problématique
 - Finalisation de l'étude de cas

Troisième regroupement du mercredi 10 mars au vendredi 12 mars

- Retour sur la note problématique
- Visioconférence avec le site de Rouen.
- Intervention d'un professionnel
- **Inter regroupement**
 - Rédaction de la note problématique
 - Restitution du travail collaboratif en Anglais
 - Restitution de l'Etude de Cas
 - Travail sur le mémoire : méthodologie et enquête de terrain

Quatrième regroupement du Mercredi 16 juin au vendredi 18 juin

- Travail sur la méthodologie de la recherche

- Intervenants professionnels
 - *Inter regroupement*
 - Finalisation du mémoire
 - Préparation de la soutenance

Cinquième et dernier retour sur Lyon avant le 15 septembre

- Pour la soutenance des mémoires avec le directeur de mémoire et un référent professionnel ; date et horaire à réserver pour la soutenance orale, en accord avec votre directeur de mémoire et votre référent professionnel.

Calendrier Master 2 MIFEF

1^{ère} année de formation

- Novembre à décembre : Enseignement à distance et méthodologie
- Décembre à avril : Enseignement à distance. 3 séminaires (3 ateliers chaque mois) sauf février pour le travail de l'UE 2 « méthodologie de recherche » et mémoire.
- Septembre : Regroupement intermédiaire à la fin du mois.

2^{ème} année de formation

- Décembre à avril : Enseignement à distance. 2 séminaires (2 ateliers chaque mois).
- Septembre : Dernier regroupement à la fin du mois. Soutenance du mémoire.



**Bibliographie - Publications
référant au parcours FORSE**

Bibliographie - Publications référant au parcours FORSE

Albero, B., Simonian, S. (2019). Les conditions d'un dialogue majorant entre le politique et le pédagogique. Le cas du Campus numérique FORSE. In Jezegou A. *Traité de la e-formation des adultes*, (pp. 25-48), Bruxelles : De Boeck.

Kaplan, J. (2019). Coévaluation entre pairs et apprenants comme échafaudage de la régulation du processus de l'apprentissage. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 5 (1) : 47 - 65

Kaplan, J. (2019). Putting to test a model of self-evaluation of the learning method in an e-learning environment. In Tsitouridou, M., J-a et Mikropoulos, T. A., éditeurs : *Technology and Innovation in Learning, Teaching and Education*, volume 993 de *Communications in Computer and Information Science*, pages 3 - 12. Springer, Cham

Kaplan, J. (2019). Variations in self-regulation of learning on-line versus on-campus. In Uden, L., Liberona, D., Schez, G. et Rodriguez - Gonzalez, S., éditeurs : *Learning Technology for Education Challenges*, volume 1011 de *Communications in Computer and Information Science*, pages 214 - 223, Cham. The 8th International Conference in Learning Technology for Education Challenges (LTEC 2019), Universidad de Salamanca, Zamora, Springer.

Kaplan, J. (2021). Swapping learning management systems : Self-regulated learning program completion and academic achievement. In *Learning Technology for Education Challenges*, Communications in Computer and Information Science. Cham. The 9th International Conference in Learning Technology for Education Challenges (LTEC 2021), Springer.

Pineau, G. Marie-Michèle. 1983. *Produire savoir, autoformation et autobiographie*, Paris Montréal, Edilig, Éditions Saint-Martin.

Simonian, S., Chaker, R. et Kaplan, J. (2019). Affordance en e-formation et régulation de l'apprentissage : une exploration dans un contexte d'études universitaires. *TransFormations - Recherches en éducation et formation des adultes*, 19

WALLET, J. (dir.). *Le Campus numérique FORSE : analyses et témoignages. Nouvelle édition*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007

Réalisation : M. Benoît ROZE. Direction : M. Jonathan KAPLAN. Institut des Sciences et Pratiques de l'Éducation et de la Formation (ISPEF), Université Lumière Lyon II, 86 Rue Pasteur, 69007 Lyon.